

Justifier de mauvaises notes pour la sélection en M1?

Par **nanou14**, le **01/03/2020** à **17:33**

Bonjour,

Actuellement en L3, je m'inquiète face à la sélection opérée pour intégrer les M1 depuis cette année. Je comptes d'ores et déjà demander le maximum de masters concernant le droit privé, et notamment le droit civil (souhaitant me spécialiser dans ce domaine), or je m'interroge face à l'opportunité de justifier des mauvaises notes dans la lettre de motivation, ou éventuellement à l'occasion d'un entretien.

J'ai en effet obtenu ma L1 avec plus de 13 moyenne, or j'ai obtenu mon S3 avec 11,8 de moyenne à cause de graves problèmes familiaux et d'un travail étudiant le week-end, ces deux facteurs me fatigant beaucoup. Bien que j'aie eu des bonnes notes dans les matières de droit privé (15,5 en droit des biens, 13 en droit des contrats) et 14 en droit pénal, j'ai obtenu 5 en institutions européennes, 8 en droit administratif (bien que j'aie eu 14 en TD), et un 5 ainsi qu'un 8 dans des matières spécifiques au parcours Common Law. Je n'ai eu de telles notes dans aucun autre semestre, mis à part un 8 obtenu au partiel de libertés fondamentales du S5 (13,5 en TD), m'ayant également découragé puisque je visais le 14 pour mettre le plus de chances de mon côté, et que désormais (il me manque encore une note de matière à TD) je ne peux avoir plus de 13.

Bien que je me sois rattrapée avec plus de 14 de moyenne au S4 et de bons résultats au S5, je trouve que ces très mauvaises notes font vraiment "tache" et je crains qu'elles ne me portent préjudice pour être sélectionnée dans les masters que j'envisage (notamment Bordeaux, Nancy, et des facs parisiennes -bien que je doute pouvoir être acceptée dans ces dernières-). Deux possibilités se présentent alors:

- Justifier les mauvaises notes du S3 en évoquant vaguement mes difficultés personnelles; or je crains que cela soit mal vu.
- Ne pas mentionner ces notes, risquant alors de donner l'impression que je les estime "normales".

Je vous remercie en avance pour vos retours.

Par **Xdrv**, le **01/03/2020** à **18:13**

Bonjour,

Il ne faut pas évoquer vos mauvaises notes car vous en avez de très bonnes à côté, pour autant il ne faut pas chercher de les cacher.

De toute manière vous serez obligée de scanner tous vos bulletins de notes depuis le baccalauréat pour déposer vos candidatures.

En revanche il vous sera certainement demandé de justifier vos mauvaises notes durant les entretiens, ce qui fut mon cas.

Les notes sont importantes mais le reste également (stages, projet professionnel, expériences associatives, etc.).